

Si
vous êtes
intéressés par un
parrainage, n'hésitez
pas à contacter le Président
de l'association Ecole Chrétienne
Timothée

Laurent Joly
Tél. : +41 (022) 771 0 771
ect@infomaniak.ch

Vous déterminez, avec lui, le cadre de votre parrainage

- Prise en charge totale ou partielle d'un écolage
- Parrainage d'un enfant précis (nominatif) ou selon les critères que vous définirez avec l'école
- Mode de paiement (annuel, mensuel ou autre)

Nous encourageons vivement chacun,
même s'il ne peut pas parrainer
financièrement un enfant de l'école, à le
« parrainer » dans la prière.

CCP 12-7877-4

Ecole Chrétienne Timothée

Le
parrainage :
donner une
chance à un
élève

Donnez autrement

Le parrainage d'un élève conduit à valoriser votre don de plusieurs manières :

Si vous voulez

- Donner une chance à un élève
- Soulager une famille
- Soutenir l'Ecole Timothée

Parrainez un élève, même partiellement. Vous encouragerez beaucoup de personnes.

- Un jeune, qui sait être parrainé, va réaliser qu'il a de la valeur.
- Des enfants souffrent dans leur école ou sont victimes de mauvaises influences. Ils désirent mais ne peuvent rejoindre une école chrétienne car leurs parents n'en ont pas les moyens.
- L'écolage représente une charge financière très importante pour certaines familles. C'est souvent le cas de foyers où l'un des parents est engagé dans l'œuvre de Dieu.
- Vis à vis des autorités et des établissements financiers, un des principaux critères d'appréciation de l'Ecole est le nombre d'écolages. En parrainant un enfant, vous aidez efficacement l'école.

Le parrainage est une forme de don qui permet aux enfants, aux familles et à la direction de l'école d'expérimenter la solidarité chrétienne.